Image not found or type unknown

# Licenciement suite à liquidation judiciaire

Par **Carlitocdz**, le **23/10/2019** à **22:56**

Bonjour,

Suite à une décision de justice, l'entreprise dont je suis employé à été placée en liquidation judiciaire. Néanmoins, je suis en arrêt maladie depuis 5 mois et, ce, jusqu'à la fin de l'année, renouvelable pour une maladie que je n'ai pas fait encore reconnaître en maladie professionnelle.

Mes questions sont les suivantes :

- Peut on me notifier mon licenciement malgré le fait que la date de mon arrêt maladie est antérieur à la date du jugement ordonnant le placement en liquidation judiciaire ?

- De ce fait, j'ai des difficultés à savoir par qui et comment je vais être payé ?

J'ai malheureusement plusieurs version entre pôle emploi et le liquidateur et je ne sais pas qui écouter.

Merci par avance de votre réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés